

Bureau Technique Régional : Formations 2011-2012

Vous pouvez devenir ou vous êtes :

- Juge de Compétition**
- Délégué Technique de Compétition**
- Secrétaire de Course**
- Chronométrateur**

Ces formations sont obligatoires pour rester dans le fichier des officiels course

Les inscriptions sont à faire auprès du secrétariat du C.R.S.N.D au 04 76 00 03 53.

Ces formations se dérouleront :

au Comité Régional des Sports de Neige du Dauphiné : 3 rue Raoul Blanchard à Grenoble

ou à la Maison Départementale des Sports 7 rue de l'industrie 38320 EYBENS.

Elles seront animées par Gilbert GATEL avec l'aide d'intervenants extérieurs.



Secrétaire de course :

Pour ceux ne connaissant pas FFSSKI:

JEUDI 24 novembre 2011 à 16h30

Maison Départementale des Sports de l'Isère – Salle 121 (1^{ème} étage)

pour une révision de FFSSKI

JEUDI 8 décembre 2011 à 16h30

Maison Départementale des Sports de l'Isère – Salle 121 (1^{ème} étage)



Formation Juge de Compétition :

Celle ci s'adresse à ceux qui voudraient devenir juge de compétition,

elle est obligatoire pour passer l'examen de chronométrateur.

SAMEDI 10 décembre 2011 à 9h (prévoir la journée)

Maison Départementale des Sports de l'Isère – Salle 106 (1^{er} étage)



Délégué Technique de Compétition et Organisateur de courses :

SAMEDI 26 novembre 2011 à 9h (prévoir la journée)

Maison Départementale des Sports de l'Isère – Salle 106 (1^{er} étage)

Le matin présentation du DVD Formation, répartition des missions des DT, l'après-midi logiciel FFSSKI



Chronométrateur :

Les dates de formation /examen ne sont actuellement pas définies.

Si vous êtes candidat pour une fonction de chronométrateur, il faut impérativement être « Juge de compétition » et d'autre part avoir suivi une formation au logiciel course de la Fédération FFSSKI et savoir parfaitement l'utiliser.

L'examen aura lieu dans le Dauphiné ou au comité de Savoie (prévoir la journée)

Si vous êtes intéressé, il faut vous inscrire pour cet examen auprès de Fabienne.

Il n'y a pas de formation, car chacun a son type de matériel propre.

L'examen a lieu en salle : 1- simulation d'une course complète de ski alpin

2- simulation d'une course complète de ski de fond

S'il y a des erreurs dans les résultats, les calculs pour récupérer les temps manquants devront être effectués.

Dans tous les cas il faut venir à l'examen avec son propre chronomètre (un par candidat), un ordinateur et quelques câbles de liaison.

La validation du titre de chronométrateur se fera obligatoirement lors de courses chronométrées par le candidat.

Gil GATEL

Responsable BTR

BUREAU TECHNIQUE REGIONAL

Pour les officiels ski actuels ou futurs

La nécessité de répondre aux évolutions des techniques de course nous conduit à modifier notre cursus de formation. Par conséquent, à compter de la saison 2007/2008, la validation des brevets et l'inscription sur les Listes Fédérales ne seront faites qu'à l'issue du parcours de formation.

Tronc Commun Fédéral :

- | Juges de Compétition (JN)
- | Délégués Techniques de Compétition (DT)
- | Chronomètres
- | Traceurs
- | Entraîneurs Fédéraux
- | Moniteurs Fédéraux

Règles d'application des brevets

Décisions :

Les brevets, à tous les niveaux, devront inclure **un module commun** de connaissance du fonctionnement Fédéral **d'une durée de 15 minutes.**

JUGE DE COMPÉTITION

Il est retenu un seul niveau plus élaboré en 3 phases avec recyclage tous les 5 ans (entre temps, les BTN de chaque discipline et les BTR sont libres de programmer à leur convenance les recyclages de leur choix.)

Par discipline :

- 1) En salle, sous la conduite d'un formateur désigné par le BTR, projection du visuel de formation de la discipline d'une durée de 2h30. Pas de notation d'examen écrit.
- 2) Deux missions sur le terrain dans le cadre de compétitions officielles. A chaque fois, mise en situation sur un poste différent, sous le contrôle et l'aide du formateur désigné par le BTR.

DÉLÉGUÉ TECHNIQUE DE COMPÉTITION (DT)

Il est retenu un seul niveau national, en 3 phases avec recyclage systématique tous les 2 ans.

ATTENTION : Pas de mission ni recyclage pendant cette période, le DT sera retiré des listes.

Par discipline :

- 1) En salle : rappel des missions, sécurité avec l'aide du visuel de formation spécifique aux DT d'une durée de 2h00. Lecture de bande de chronométrage et étude sur ordinateur des phases inscriptions, traitement des temps résultats, pénalité, et homologation. Un texte de réflexion sera proposé aux candidats, sans notation.
- 2) Un stage pratique comme DT Assistant sur une course avec un DT formateur.
- 3) Un stage pratique comme DT de l'épreuve, assisté du formateur comme DT Assistant.

CHRONOMETREURS

La validation est une spécialisation.

Le chronomètreur est toutes disciplines.

Le chronomètreur doit être juge de compétition.

La formation aux techniques informatiques de traitement des courses sera dispensée.

La finalisation de l'examen sera faite ultérieurement par un examen en salle, et une validation sur le terrain sur une compétition du calendrier.

Merci d'être le plus grand nombre possible présents à ces réunions.